



ICN
INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU



FORZA BASTIA

Billet **Vinceremu !**

Bastia est pour la sixième fois en finale. Après son succès de 1981, en coupe de France contre Saint Etienne, le Sporting va une nouvelle fois faire rêver. Des milliers de passionnés, plus de vingt mille, ont quitté l'île pour rejoindre la capitale avec le fol espoir de défilier sur les Champs Elysées dès le dernier coup de sifflet donné par Benoît Bastien.

Pour remercier le fameux peuple bleu, le SCB n'a qu'une obligation : gagner. Les bookmakers donnent peu de probabilités de voir David terrasser Goliath, et pourtant, Bastia va gagner. Par fierté, car la bande à Printant ne peut pas ignorer les sacrifices consentis par une grande majorité de personnes. Certaines n'ont pas hésité à s'endetter pour être de la fête. Beaucoup remettent à plus tard des dépenses pour sentir l'odeur de la victoire dans un stade de France qui n'avait pas réussi aux Bleus en 2002.

C'est justement cette numérogologie qui peut donner la force aux partenaires de «Cahu» de l'emporter. En 1972, pour sa première finale, dans le nouveau parc des Princes, le SECB de Pierre Cahuzac avait perdu contre l'OM, sous le regard du président Pompidou. Neuf ans plus tard, au même endroit, sous le regard du socialiste François Mitterrand, le SECB d'Antoine Redin décrochait sa première grosse timbale. Après l'échec de Lorient au stade de France en présence de Jacques Chirac, Bastia va fouler une deuxième fois la pelouse du Stade de France avec de fortes chances de l'emporter, le président Hollande étant lui aussi socialiste ?

Enfin, le PSG aura enfilé quatre matches en dix jours, ce qui lui donne tout d'un Hercule qui finira sur l'Olympe de la champions league et pas de la Ligue. Enfin, les ouvriers du football moderne, parfois snobés, souvent dénigrés vont briller pour faire taire toutes les mauvaises pensées distillées dans le fameux contexte par des experts du football circus. Cahuzac, Cioni, Squilacci, Palmieri, Modesto, Sio, Kamano, Tallo, Gillet, Aiyté, Diakité, Cissé, Peybernes, Marange, Areola, Leca, Maboulou, Romaric et consorts ont tout d'une armée d'Astérix prête à ridiculiser, grâce à la potion magique de Ghislain Printant, l'armée romaine de l'empereur Nasser Al-Khelaiifi. Et si tel n'est pas le cas, car c'est... le football, l'histoire retiendra que le SCB a quand même gagné !

Michel Maestracchi



Veranu di fratellanza

À u filu di sti pochi ghjorni, sò stati parecchi i ritrovi purtati da e mosse !

Prima, s'hè compia a simana scorsa chì ghjè stata u core di a fede cristiana è di e nostre tradizione. Hè stata spartuta à ogni latu di a Corsica sta stonda di festa maio è l'emu campata di bella manera, cù i parenti è l'amichi, ma sopr'à tuttu cù u piacè d'esse insemu.

Ancu si a dumenicata di Pasqua ùn hè stata assulanata abbastanza per certi, sò ghjunti i turisti –u più spesso da u cuntinente– per assiste anch'elli à e celebrazione, per spassighjassi è fà dinù a merendella. Si dice vulintere –perchè, secondu i professionali, Pasqua ne hè u primu indicatore– chì a stagione turistica ùn hè cuminciata cum'ella si deve. Ancu di grazia chì unepochi ci la feranu à pusitivà appena, aspettendu cù impazienza ghjorni più chjari è e prussime vacanze estive induve forse truveremu nantu à e scene isulane à Battista Acquaviva.

L'artista balanina chì ghjè stata qualificata sabbatu scorsu da i voti di u publicu –di Corsica «in forza» è altre regione– per continuà l'emissione «The Voice» di TF1 è pudè incantà ci torna in «live» cù tuttu u so ingenu è a so putente sensibiltà. Jenifer, a so «coach» cumpatriotta, era più chè felice cum'è a ghjente in Corsica chì apprezzeghja assai a bella Battista chì parteciperà sabbatu sera à un novu «prime time» è –peccatu– ùn a puderemu vede in tribuna per a finale di a cuppa di a lega.

Sò numerosi i lochi –finestre, terrazze, arburi, giratondi...– in Bastia ma micca solu, in a Corsica sana, à esse culuriti di turchinu, di bandere «Bastia 1905»... per fà di st'eventu una riescita pupulare tamanta ! Millaie di Corsi seranu ben intesu presenti. Trà quelli chì piglianu l'avio, u battellu è u trenu, è quelli chì sò digià sopr'à piazza, forse seranu à u Stadiu di Francia di più numerosi chè i sustenitori Parigini. Serà tremenda l'imbenza. Deremu fiatu à stu sonniu è à stu scontru chì serà ritrasmessu à a televisio è à a radio di serviziu publicu.

Tandu, seranu numerosi à seguità lu d'altronde cù i cummenti di Jean Pruneta nantu à a Frequenza Mora chì hà ricevutu mercuri, nantu à a piazza San Niculà, u sustegnu di a popolazione, di i so partenarii, di parecchi artisti è spurtivi, per difende a radio publica, firmà a petizione di sulidarità, scambià, cantà, à fiancu à a squadra d'animatori, tennichenti, ghjurnalisti, persunale amministrativu...

In sti primi ghjorni di veranu, a fratellanza hè una parolla maestra...



da Roland Frias

L'HANNU DETTU IN PARIGI:
ANURESSIA, BASTA !

O MÀ, PORTAMI
À U QUICK!!

... OU JE TE
BALANCE À
LA DDASS !



KAMPA D'ANNÈS 2011

>Plus de 3 millions d'annonces<
Retrouvez toutes
les annonces **légal**es
parues dans la presse
depuis le 1er janvier 2010

Actulegales.fr
la plateforme officielle des annonces légales d'entreprise

Technologie et Logistique
Infolegale
& marketing

Corse-du-Sud

L'incroyable hara-kiri de la droite

Le 20 mars dernier, Jean-Jacques Panunzi annonçait à la Une de notre hebdomadaire : «Ma famille politique a tiré les leçons des échecs passés». Oui, mais ça, c'était avant ce 2 avril qui a vu réactiver la machine à perdre... Retour sur cette journée qui fera date dans l'histoire déjà bien fournie de la pulitichella à l'usu corsu.

Réunifiée et élargie, la droite était devenue une véritable machine à gagner, capable sans même forcer de broyer littéralement la gauche à Ajaccio - tant dans le cadre des municipales que des départementales. Elle avait pourtant une faille : ses démons du passé. Ils ont ressurgi le 2 avril au palais Lantivy à Ajaccio. Et la gauche n'a pas encore séché ses larmes qu'elle se frotte déjà les mains.

Avec vingt-deux élus, l'élection du nouveau président de l'institution semblait une formalité. Pourtant, la sphère politique, si collégiale jusqu' alors entre personnes d'une même famille, s'est muée en ring où tous les coups (ou presque) sont permis. Dans le coin bleu, Jean-Jacques Panunzi, président sortant et nouveau sénateur, qui avait annoncé sa candidature à sa propre succession depuis un certain temps déjà. Dans l'autre coin bleu (en l'absence de coin rouge), Marcel Francisci, président de l'UMP de la Corse-du-Sud, résolu à marcher sur les traces de son père, Roland Francisci, lui-même président de 2004 à 2006. Sa candidature, rendue publique sur le tard, a eu pour effet de pimenter les débats. Et nous voilà partis pour un combat en trois rounds.

Le scrutin s'annonçait très serré, avec d'un côté les élus du rural favorables au président sortant et de l'autre les élus urbains du Grand Ajaccio regroupés autour de Marcel Francisci. En milieu de matinée, le premier résultat était connu : onze voix de part et d'autre. Le scénario redouté d'une histoire de famille qui tourne mal commençait à prendre forme.

Après une suspension de séance, les uns regroupés dans une arrière-salle et les autres restés dans la salle du conseil, le deuxième round

débutait. Avec son lot de tensions, de suspicions et une petite montée d'adrénaline dont beaucoup de citoyens présents se seraient passés. Quand on recommence la même mayonnaise avec les mêmes ingrédients et la même méthode, les risques que ça ne prenne pas sont toujours aussi grands. Donc, nouvelle parité et nouvelle suspension de séance. Les visages fermés, les regards fuyants et les mines déconfites laissaient présager un divorce. À l'amiable ou pas ? La question n'était pas encore tranchée.

Au troisième round, Jean-Jacques Panunzi présentait Delphine Orsoni, composant avec Alexandre Sarrola le binôme du canton de la Gravona-Prunelli. Marcel Francisci se désistait pour sa part en faveur de Pierre-Jean Luciani, doyen de l'institution. Chacun campant sur ses positions, même résultat : onze contre onze. Au bénéfice de l'âge, Pierre-Jean Luciani accédait à la présidence. Applaudissements d'un côté. Grincements de dents de l'autre.

Mais le clou du spectacle était à venir avec, en milieu d'après-midi, la délibération visant à déterminer le nombre de membres de la commission permanente et des vice-présidents. S'engageait alors un pugilat juridique improvisé, qui arborant le règlement intérieur de l'institution, qui brandissant le code général des collectivités territoriales, pour trancher entre vote à bulletin secret et vote public. Un point crucial puisqu'en passant d'un vote secret à un vote public, la voix du président compte double.

À la première délibération, à bulletin secret, à nouveau onze partout ! La seconde, par le biais cette fois d'un vote public, faisait basculer le scrutin. L'affaire était pliée. Ne restait plus qu'à désigner les vice-présidents. La liste Panunzi-Ciabrini-Colonna-Frimigacci était élue dans la soirée, au bénéfice de l'âge.

Le conseil départemental est tout simplement ingouvernable. Comment imaginer que des élus d'un même camp puissent en arriver à un tel désastre ? Si certains élus tentent aujourd'hui d'amoindrir la gravité des faits, de sauver la face, comment nier que la droite se divise à nouveau ? L'affaire se terminera-t-elle encore une fois devant le tribunal administratif ? Ce qui est sûr, c'est qu'avec ce joli hara-kiri, la démocratie est battue par K.O. À quelques mois des territoriales.

■ Frédéric Bertocchini

**Jean-Jacques Panunzi**

Votre sentiment, à l'issue cette journée incroyable ?

Je pense que nous sommes vraiment mal partis pour gérer cette institution. Je le regrette vraiment. J'ai géré le Conseil général de la Corse-du-Sud pendant dix années en essayant, à chaque fois que c'était nécessaire, de trouver un consensus. Pourtant, j'avais des oppositions car nous n'étions pas tous membres de la même famille politique comme c'est le cas aujourd'hui. Malgré ces oppositions, quelquefois féroces, j'ai toujours pri-

vilégié le dialogue, le consensus afin de trouver une issue qui nous permette de ne pas bloquer l'institution. A présent, nous avons des élus qui préfèrent aller au blocage. Car on peut se poser la question : comment cet exécutif peut-il fonctionner ? Qui plus est, puisque nous sommes onze d'un côté et onze de l'autre, dès le premier rapport, dès la première délibération ou dès le vote du budget, l'issue sera la même. Nous serons toujours à égalité et ne parviendrons pas à dégager une majorité pour faire avancer notre institution. Ils en endosseront la responsabilité.

La droite accumulait les succès depuis un certain temps dans le département. La dynamique est-elle cassée selon vous ?

Je ne pense pas, car la droite n'est pas responsable de ce qui vient de se passer. Je crois que le problème vient uniquement du comportement de quelques personnes qui privilégient leurs ambitions personnelles et leur image. Ils n'ont jamais privilégié l'intérêt général, celui de notre famille politique et de la Corse. Je ne peux pas laisser passer ce genre de manœuvre. Il est très clair que nous allons tenter un recours au tribunal administratif. Il faut que la justice triomphe et que la démocratie en sorte grandie.

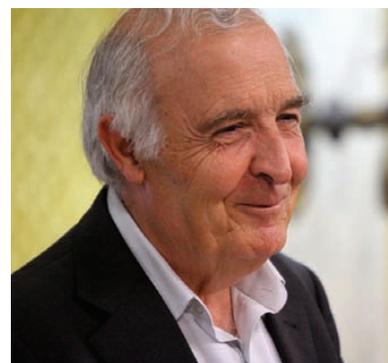
Pierre-Jean Luciani

Au terme d'une journée où il semble qu'on ait vu l'urbain s'opposer au rural, vous voilà président d'une institution qui semble ingouvernable...

Ce n'est pas le rural contre l'urbain. Je suis moi-même de souche paysanne. Je peux vous garantir qu'il est hors de questions qu'on se dirige vers une guerre urbain-rural. Si demain je peux essayer de rassembler un troupeau qui semble égaré, je le ferai. Je rappelle que nous sommes pratiquement tous du même bord politique. Nous avons œuvré pendant des années, tous ensemble, à la bonne marche de ce département. Je vais donc m'atteler à cette tâche, même si elle s'annonce compliquée. Il est de mon devoir d'essayer. Mais le suffrage est là et le verdict est tombé. Les deux candidats se sont retirés et le doyen a donc été élu logiquement et démocratiquement.

Quels vont-être les chantiers prioritaires sous votre présidence ?

Je vais continuer l'œuvre entreprise par Jean-Jacques Panunzi, même si ce dernier n'était pas dans mon camp, car je reconnais qu'il a fait du bon travail. Le département de la Corse-du-Sud figure parmi les mieux gérés de France. Il n'a pas de dettes et fonctionne parfaitement bien. Il est donc normal que je continue dans cette voie. Dès demain, je me mettrai au boulot. Les gens qui me connaissent savent que je suis quelqu'un de travailleur. Je ne parle pas beaucoup, mais j'agis. De plus, je connais très bien cette institution puisque cela fait quatorze ans que j'y suis. J'ai eu des mandats, notamment celui du social, extrêmement important. Il me reste à m'occuper des travaux publics. Il n'y aura aucun problème là-dessus.



Haute-Corse

François Orlandi relance la machine Giacobbi

Comme on pouvait s'y attendre François Orlandi a été réélu président du conseil départemental de Haute Corse. Jeudi matin, l'agitation sous la coupole de feu le conseil général, était des plus sympathique. Les anciens élus avec l'assurance de leurs mandats précédents évoluaient à l'aise au sein de l'hémicycle. Les nouveaux élus observaient patiemment, profitant de rares instants pour être pris en charge par leurs binômes. Autour du cercle, une foule impressionnante attendait les résultats du scrutin.

C'était à Claudy Olmeta que revenait l'avantage d'ouvrir la session et de procéder à l'appel. Trois noms étaient annoncés pour la candidature à la présidence : Vanina Le Bomin, Jean Dominici et François Orlandi, soit un équilibre parfait entre la gauche, la droite et la mouvance nationaliste. L'élue du 1^{er} canton de Bastia, dans un discours très militant, mettait en avant les fondements de sa démarche : éthique, démocratie, transparence, clarté et respect de ses valeurs. Avant d'annoncer que son groupe jugerait le futur président, elle pensait déjà au maire de Tomino, sur ses attitudes et ses actes avant de conclure en langue corse. François Orlandi prenait la balle au bond pour dire combien ces mots étaient siens et



Hémicycle du Conseil Départemental de Haute-Corse

que depuis son élection, il avait mis en pratique ce mode de fonctionnement, notamment pour le personnel, en parlant de rigueur, transparence et rectitude.

Travailler pour le bien commun en toute humilité

Après les paroles, les actes et notamment celui du vote. À l'appel de leur nom, les élus des cantons étaient au diapason pour déposer leur bulletin dans l'urne. Le dépouillement se faisait rapidement et voyait Orlandi obtenir dix-huit suffrages, contre six à Jean Dominici, trois à Vanina Le Bomin et trois votes blancs. Sans difficulté, le président sortant obtenait une large majorité et pouvait déclamer un discours en corse pour préciser qu'il travaillerait pour le bien commun, en toute humilité. Il rendait aussi hommage au personnel du conseil général et glissait une citation de Françoise Giroud à l'endroit des nouvelles élues : «Soyez mesdames les bienvenues. Vous ne serez jamais dupes de la vanité du pouvoir». La question de la collectivité unique revenait sur le tapis via l'intervention de Jean-Toussaint Guglielmacci, sur la durée des mandats. Enfin, le président concluait par un tutti in seme faisant référence au match de Bastia en finale de la Coupe de la Ligue. Voici pour le côté jardin, mais qu'en est-il du côté cour ? Qui sont les gagnants, les perdants de cette consultation ? Petit tour d'horizon.



Les travées du public

Paul Giacobbi, François Tatti, et Jean-Louis Milani principaux bénéficiaires de cette consultation

Les vainqueurs sont ceux qui siègent depuis le 2 avril au conseil départemental du 2B, mais d'autres, par voie de conséquence, se voient renforcer dans leur légitimité ou leur personnalité. Ainsi, Paul Giacobbi a accentué son attractivité en agrégeant autour de la candidature de son protégé une frange supplémentaire d'anciens opposants. François Tatti, sans être présent à l'élection, devrait bénéficier de cette déferlante en mettant dans l'embarras certains conseillers communautaires qui se seront exprimés sur le budget ce jeudi. Une date ô combien importante pour l'alliance bastiaise qui peut vivre quelques turbulences supplémentaires, après les prises de position contre le président de la CAB. Jean-Louis Milani, en quittant la séance pour le vote des vice-présidents, a affirmé combien les idées et les comportements primaient sur les petits arrange-

ments et pourrait en tirer profit sous peu. Finalement, combien sont-ils à vouloir ou pouvoir en découdre avec le team du député ? La Fontaine le disait dans le *Loup et l'agneau* : «La raison du plus fort est toujours la meilleure.» Il devrait donc rester les humiliés, les vexés du second tour et le groupe des nationalistes modérés. Par contre, le parti communiste et le front de gauche, après la défaite de Bastia, perdent non seulement une grosse partie de leur électorat, mais aussi la possibilité d'influer dans les rouages de la prochaine CTC. Les nationalistes de Corsica Libera n'ont pas vraiment existé au cours de cette consultation, ce qui semble logique. Enfin, le Front National n'a pas surfé sur la vague Bleu Marine en provenance du continent. La réussite de l'élection départementale associée aux frictions de la droite sudiste, pourtant hégémonique, placent Paul Giacobbi en bonne position pour briguer une nouvelle fois la présidence du conseil exécutif de Corse à la fin de l'année.

■ Michel Maestracci



François Orlandi

La «visite de courtoisie» tourne au tragi-comique

Il y a un an, s'il fallait bien ça pour mettre fin à près de 40 ans d'hégémonie "Zuccarelli", porter Gilles Simeoni à la tête de la mairie de Bastia et François Tatti à celle de la CAB, certains criaient à l'union contre-nature. À présent, l'heure n'est plus aux embrassades. La présence du leader du Mouvement Corse Démocrate aux côtés des vainqueurs de l'élection départementale de Haute-Corse a précipité le divorce.

Entre querelles d'égo et divergences politiques, la rupture que certains annonçaient dès la première heure a pris une véritable consistance au lendemain du deuxième tour de l'élection départementale. Gilles Simeoni, Jean-Louis Milani et Emmanuelle de Gentili reprochent à leur «allié» François Tatti une proximité désormais non dissimulée, assumée, avec ses anciens amis. Ceux-là même qui défendent becs et ongles ce que certains appellent «le système Giacobbi». Sa présence aux côtés de François Orlandi, célébrant la victoire dans le département, est considérée comme une trahison. C'est la pilule de trop. Celle qui ne passe pas. Un fait assez grave en tout cas pour rompre le pacte municipal établi en mars 2014.

Au lendemain de «l'outrage», quatre des cinq maires de la Communauté d'agglomération de Bastia (CAB) ont réclamé la démission de son président, François Tatti. Rien que ça. Pour sa part, semble-t-il étonné d'une réaction qui lui paraît épidermique et disproportionnée, François Tatti considère que c'est Gilles Simeoni qui a pris la responsabilité de rompre le contrat de mandature. Mais il va plus loin. «Voilà pratiquement un an que j'attire votre attention et celle de l'ensemble des élus sur la nécessité de prendre des décisions courageuses pour équilibrer le budget de la CAB. (...) Toutes les solutions ont été mises sur la table, vous n'en avez retenu aucune. L'ensemble des maires de la CAB et moi-même avons attendu pendant des mois que la ville-centre, principale contributrice et bénéficiaire, fasse des propositions concrètes. Elles ne sont jamais venues» dit-il dans un courrier adressé à Gilles Simeoni.

Bien au-delà d'une petite querelle entre amis, des divergences politiques importantes sont révélées au grand jour. La «perte de confiance» est un sentiment partagé par les uns

et les autres. Un sentiment «réciproque» qui brise de façon nette et sans doute définitive les bonnes résolutions de l'an passé. Et donc, le pacte signé.

Gilles Simeoni, quant à lui, juge la fracture bien plus profonde que cela. François Tatti avait par exemple refusé de signer l'accord cantonal de «l'alliance» confirmant le refus des «pratiques et des dérives» constatées dans le fonctionnement du Conseil général «depuis de trop nombreuses années». Pour Gilles Simeoni, ce refus était déjà un manquement grave à l'égard des alliés municipaux et communautaires. En allant festoyer au vu de tous avec François Orlandi, François Tatti a ainsi franchi le Rubicon.

Le reste n'est que littérature, digne d'une pièce de Molière. Dans le lyrisme et l'intensité comico-dramatique, les élus nordistes n'ont absolument rien à envier à leurs homologues sudistes. Le «Je t'aime, moi non plus...» d'hier, s'est transformé en un «Je démissionne, si tu démissionnes aussi». Un véritable chjami é respondi.

Aujourd'hui, le maire autonomiste de Bastia est donc «vexé». Le président de la Communauté d'agglomération de Bastia se dit «étonné». Et les élus de l'opposition, battus lors du scrutin municipal de mars 2014, se frottent les mains, le regard pétillant et le sourire aux lèvres. Les élus communistes évincés du pouvoir avec Jean Zuccarelli, ne se gênent pas pour entrer dans la danse médiatique. Pour Francis Riolacci et Toussaint Devoti, il n'y a plus de majorité ni à la mairie de Bastia ni à la CAB. Il faut donc démissionner ! «La victoire des conjurés il y a un an tourne à la faillite» répète-t-on. L'occasion est trop belle pour les vaincus d'hier de ressortir des tiroirs certains fondamentaux. Les voilà donc, les pieds dans le plat, rappelant la prophétie qui était semble-t-il écrite, mettant une nouvelle fois en évidence les dysfonctionnements engendrés par cette alliance «contre-nature».

Les brèches apparues dans le pacte municipal voici quelques semaines se sont transformées en cratères qui béent au grand jour. Les dissensions ne pouvant plus être réglées en interne, et dans l'impossibilité de laver le linge sale en famille, c'est donc sur la place publique que l'alliance a pris fin. Ainsi, «une visite de courtoisie», considérée comme une "trahison", redistribue les cartes sur l'échiquier politique bastiais, et ce, à quelques mois des élections territoriales. Est-ce un hasard ?

■ Frédéric Bertocchini



Gilles Simeoni

Vous demandez la démission de François Tatti de la présidence de la CAB. En retour, il exige votre démission à la mairie de Bastia. Que répondez-vous ?

Nous avons essayé d'attirer l'attention de François Tatti sur deux problèmes majeurs. Le premier est la nature des relations entre la CAB et les communes membres. La CAB ne peut être un outil ni même un enjeu de pouvoir. Elle doit être un outil technique au service des communes et ne peut pas faire sa politique sans elles et

contre elles. D'autre part, nous avons hérité d'une situation financière extrêmement difficile, tant à la ville de Bastia qu'à la CAB, du fait de l'héritage calamiteux laissé par l'ancienne majorité municipale. Cette situation a été aggravée par la politique d'austérité décidée au plan national. Il faut donc construire des budgets conformes à ces contraintes. Là aussi, les maires ont à plusieurs reprises signifié au président de la CAB que sa vision budgétaire, et donc politique, n'est pas conforme au contrat de mandature passé ensemble. Pour ces raisons, il y a désaccord politique. La demande de démission faite à François Tatti n'émane pas que de la commune de Bastia. Elle est l'expression d'un malaise profond que nous avons tenté dans un premier temps de régler en interne, sans dimension polémique.

La grande alliance de mars 2014 a semble-t-il vécu. Que reste-t-il de la majorité municipale à Bastia ?

Il y a dans notre contrat de mandature une dimension de loyauté et une dimension politique. Depuis un an, nous avons suscité un immense espoir. Au niveau de Bastia, la majorité municipale travaille au quotidien pour mettre de façon concrète le projet pour lequel nous avons été élus. Cette majorité municipale reste unie autour du même contrat de mandature. Elle continue de regrouper la famille nationaliste, la famille de gauche, la famille libérale et ce toujours dans le même esprit.

François Tatti

François Tatti, de son côté, rappelle ses actions pour tenter d'équilibrer le budget de la CAB : «réalisation d'un audit financier (cabinet Klopfer) partagé, en toute transparence, avec l'ensemble des conseillers communautaires ; organisation de multiples réunions du bureau, avec les maires et entre les services afin de construire ensemble les solutions du redressement». S'il reconnaît volontiers «qu'on ne comble pas un déficit de plusieurs millions d'euros avec des mots», c'est pour mieux défier Gilles Simeoni. «Je suis étonné d'apprendre (...) qu'en fait, vous aviez des solutions. Les Bastiais, comme tous les citoyens de l'agglomération, et moi le premier, serons ravis de les connaître. Je vous invite à nous les faire partager (...) lors du bureau de la CAB qui arrêtera le budget présenté au Conseil Communautaire, le 15 avril prochain». Confirmant que la perte de confiance est «malheureusement réciproque» il précise que «cela ne m'aurait pas pour autant conduit à briser notre contrat de mandature car rien n'est jamais irrémédiable et je sais l'espoir immense que les Bastiais ont mis en nous.» Prêt à assumer ses responsabilités et incitant son alliés d'hier à «ne pas fuir» les siennes, il n'exclut pas «de redonner la parole au peuple».



Jean-Jacques Ferrara

«J'assumerai ma fonction de président avec sérieux»

Originaire du Valinco et de l'Ornano, fils de médecin et lui-même chirurgien, Jean-Jacques Ferrara ne semblait pas prédestiné à faire de la politique... mais la politique l'a rattrapé. Et si, en 2014, toutes les conditions politiques n'étaient semble-t-il pas réunies pour ce faire, il vient cette année d'accéder à la présidence de la Communauté d'agglomération du pays ajaccien. Rencontre...



Pouvez-vous nous raconter votre parcours en quelques mots ?

Je suis né en 1967 et mes parents étaient installés à Santa Lucia di Tallà. C'est d'ailleurs là-bas que j'ai passé les dix premières années de ma vie, même si notre famille est originaire d'Olmeto et de Bisinao. Je suis donc du Valinco et de l'Ornano. Mon père exerçait la profession de médecin généraliste. Par la suite, lorsque mes deux frères aînés sont entrés en faculté, mon père a pris la décision de déplacer toute la famille sur le continent plutôt que de laisser partir les enfants. À cette époque, j'étais en sixième. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés à Marseille. J'ai fait mon collège et mon second degré au lycée Perrier avant d'intégrer la fac de médecine.

Aviez-vous perdu le contact avec la Corse à cette époque ?

Non. Bien évidemment, je revenais régulièrement au pays pour les vacances. Puis, plus tard, lorsque je suis entré à l'université, j'ai retrouvé un environnement corse au travers des étudiants venus de l'île. C'est d'ailleurs avec eux que j'ai poursuivi mes études. Je crois que c'était une chance pour moi d'être sur Marseille. Car au fond, c'est une ville corse. Mais j'ai toujours songé à revenir à la fin de mes études. Je n'ai jamais douté de cela. C'était tracé.

Est-ce à l'université que vous avez eu une première approche de la politique et du militantisme ?

«Mon emploi du temps des prochaines années sera sans doute quasi-militaire»

Je n'ai quasiment pas milité à l'université. En revanche, j'ai eu une approche du militantisme lorsque j'étais au lycée. En première, ou en terminale, j'ai participé à quelques manifestations des jeunes RPR de l'époque. En faculté, il m'est arrivé de distribuer quelques tracts ou de faire le service à une ou deux réunions mais ça n'a pas été plus loin.

Vous souvenez-vous de votre première véritable incursion sur la scène politique ?

Bien entendu. C'était en 2008. José Rossi m'avait sollicité afin que je sois présent sur sa liste dans le cadre des élections municipales à Ajaccio. Je côtoyais José Rossi par ailleurs, dans des réunions très conviviales. Ce dernier semble avoir eu de la sympathie pour moi. Je me souviens qu'un jour je lui ai demandé si je pourrais devenir utile pour lui. Il m'a répondu : «oui, tu verras».

Est-ce à cette occasion que vous avez fait la connaissance de Laurent Marcangeli ?

Oui, c'est là que j'ai rencontré Laurent pour la première fois. Même si nous nous trouvions sur deux listes différentes. Nous avons fait le choix de nous retrouver au second tour.

Aviez-vous senti que ce dernier, qui était encore un tout jeune homme, pourrait devenir député-maire d'Ajaccio à court terme ?

J'ai tout de suite compris que c'était une personne de valeur, très investie dans la politique. Pourtant, nous nous sommes rencontrés dans une période difficile puisque c'était le temps de la débâcle de la droite ajaccienne. Sans prétention, je peux dire que j'ai rapidement vu ses qualités. Mais au-delà de ça, j'ai surtout appris à le connaître et à l'apprécier.

Puis, vous vous êtes engagé dans le troisième canton à Ajaccio, où vous avez été battu. Mais de très peu...

Je pense avoir réalisé une très belle élection. Aujourd'hui encore, j'en suis d'ailleurs très fier. Même si cela s'est soldé par une défaite à 80

voix, ça m'a conforté dans ma volonté de poursuivre le chemin politique. Ces cantonales étaient très importantes pour moi, car à titre personnel c'est là que j'ai compris que, manifestement, il y avait des gens qui m'aimaient bien.

Après la défaite, la victoire. C'était en 2012 et aux côtés de votre ami Laurent Marcangeli d'ailleurs, puisque c'était lors des élections législatives. Vous étiez suppléant à cette occasion.

Je garde également un bon souvenir de ce scrutin. Nous étions très détendus tout au long de la campagne. Je me souviens que nous étions partis au combat la fleur au fusil et notamment après une présidentielle qui n'avait pas tourné en notre faveur. Je pense que la très bonne ambiance qui régnait autour de nous a été ressentie par toutes les personnes que nous avons rencontrées puisque nous avons gagné alors que nous n'étions pas vraiment favoris.

Deux campagnes, deux victoires, mais aussi un recours et une annulation prononcée par le tribunal administratif de Bastia... 2014 fut une année riche et agitée pour vous et pour vos amis. Humainement, comment l'avez-vous vécue ?

Vous ne pouvez même pas imaginer à quel point l'année 2014 aura marqué ma vie. Tout ça fut vraiment très éprouvant. La première campagne municipale fut vraiment difficile. Les sondages nous étaient très défavorables. Surtout, ils étaient en contradiction avec ce que nous vivions au quotidien et avec l'accueil que nous recevions des populations. Nous nous sommes serrés les coudes. Dans ce genre de moment, certains sont toujours tentés de céder au découragement. Il a donc fallu remonter le moral des troupes. Nous avons savouré la victoire, bien que courte, mais comme vous le savez, le recours s'en est suivi...

Après le succès lors du deuxième scrutin, vous êtes devenu le nouveau président de la CAPA. Quel a été votre sentiment premier après cette élection ?

Je suis très honoré de la lourde responsabilité que l'on m'a confié. J'ai conscience de ce que cela implique. Mais j'en suis fier et j'assumerai cette fonction avec le plus grand sérieux. La CAPA est un outil que j'ai découvert l'an passé. J'ai tout de suite été à l'aise et j'ai rapidement pris conscience de l'importance de cette institution. Quand j'ai fait mes premiers pas en tant qu' élu en charge du service de la collecte et du traitement des déchets, j'ai rencontré un monde très différent de celui que j'imaginai. Je vous l'avoue, j'étais comme un extra-terrestre (rires). Mais j'ai adoré. C'est un milieu particulier qui peut ressembler à ce que l'on peut trouver chez les pompiers ou le SAMU. Je fais d'ailleurs souvent cette comparaison. Mais ce qui m'a frappé c'est que les personnels de la CAPA ne bénéficient pas de la même reconnaissance. Pourtant, ces gens ont un travail difficile et jouent un rôle très important dans le quotidien de toutes les personnes qui vivent dans le pays ajaccien.

Les personnels de la CAPA sont victimes de critiques injustes selon vous ?



«Nous allons devoir nous atteler au développement économique créateur d'emplois»

C'est exactement ça. En tant que président je pense qu'il est de mon devoir aujourd'hui de remédier à ça.

En 2014, Laurent Marcangeli lui-même avait été porté à la présidence de la CAPA. Aujourd'hui, c'est vous. Pourquoi ? Est-ce lié aux écarts constatés entre les élections de 2014 et 2015 à Ajaccio ?

Effectivement. En 2014 déjà, Laurent nous avait prévenus qu'il ne comptait pas cumuler toutes les fonctions. Le fait d'être député et maire était déjà suffisant pour lui. À l'époque déjà, il souhaitait me confier la responsabilité de la CAPA. Mais, comme vous le suggérez dans votre question, les conditions politiques n'étaient en effet pas remplies à ce moment-là. Nous avons gagné avec un faible écart de voix en 2014. De plus, la nouvelle opposition municipale se sentait peut-être prête à organiser une résistance au sein de la CAPA. Peut-être, aussi, l'opinion publique n'était-elle pas prête à ce qu'un élu non-maire soit porté à la présidence de l'institution. C'était trop tôt.

Vous exercez également une profession importante puisque vous êtes chirurgien maxillo-facial. Comment allez-vous organiser votre emploi du temps ?

On reproche quelquefois à certaines personnes de ne vivre que de la politique. À un moment, il faut donc que les gens sachent ce qu'ils veulent. En ce qui me concerne, je suis heureux et j'ai la chance d'exercer une activité professionnelle qui me comble. Cela me permet aussi de garder les pieds sur terre et de ne pas vivre isolé dans une tour d'ivoire. En effet, c'est compliqué de tout faire. Il faudra que je sois rigoureux et que j'applique une méthode stricte. Mon emploi du temps des prochaines années sera sans doute quasi-militaire. Mais vous savez, j'ai 47 ans, et je pense que je n'ai pas tout donné. Je vais certainement aménager certaines activités, mais je vais continuer.

En tant que président de la CAPA, quelles sont selon vous les priorités ?

Nous allons devoir régler des questions très rapidement. Je pense notamment aux délégations de service public en matière de transports et en matière d'eau et d'assainissement. Ce sont les deux dossiers urgents. Tout cela se fera dans la concertation avec les maires et tous les élus. Evidemment, je suis également très sensibilisé au secteur de la collecte et du traitement des déchets. Il y a un double impact dans cette problématique. Un impact environnemental, pour lequel nous devons apporter des améliorations. Et un impact fiscal, car tout cela a bien entendu un poids sur la fiscalité des ménages ajacciens et du Grand Ajaccio. Il va falloir que les gens comprennent qu'il s'agit là d'un enjeu économique majeur. Si nous ne sommes pas citoyens et si nous continuons de rester sales, ça coûtera de l'argent à tous les ménages.

Beaucoup de nos concitoyens ne jouent pas le jeu. Vous serez donc plus sévère ? Des sanctions sont-elles à prévoir ?

Nous allons créer une police environnementale, c'est aussi simple que ça. Nous avons fait de la prévention et de la pédagogie. Tout ça est très bien. Mais à un moment donné ça ne suffit plus. D'ailleurs, nous le constatons dans toutes les villes de moyenne importance comme Ajaccio. Nous allons donc passer à l'étape suivante qui est celle de la répression. A Aix-en-Provence, par exemple, si vous ne faites pas le nécessaire, on vous verbalise.

Qu'en sera-t-il du développement économique ?

Ce domaine a été négligé jusqu'ici selon moi. Nous allons devoir nous atteler au développement économique créateur d'emplois. Nous allons devoir favoriser l'installation d'activités économiques susceptibles de créer de l'emploi.

■ **Propos recueillis par Frédéric Bertocchini**

Gérard Dany : «Mon rêve était d'officier en Ligue 1»

Gérard Dany est l'arbitre insulaire évoluant au plus haut niveau national. Lui qui fut le plus jeune arbitre officiel de France officie dans le championnat semi-professionnel National. Aujourd'hui, tout en poursuivant ses activités d'homme en noir dans toutes les Ligues de France, il anime une formation d'arbitrage dans les locaux de la Ligue corse de football à Ajaccio. À bientôt 35 ans, il veut transmettre sa passion et son expérience aux jeunes générations, en rappelant que sans arbitre, il n'y a pas de football.



Trio d'arbitres insulaires Y. Boutry / G. Dany / C. Bianchini lors d'un 7^e tour de Coupe de France Bourgoïn Jallieu / Frejus

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous diriger vers l'arbitrage ?

J'y suis venu de manière assez particulière. A l'âge de 9 ans, je jouais à l'ACA, qui était aux antipodes du club que nous connaissons aujourd'hui. L'Amicale des parents du club avait en charge l'organisation d'un très beau tournoi de fin de saison. Son président, Patrick Gens, était un précurseur qui s'ignorait. Lui-même était arbitre officiel de la L.C.F. Je me souviens qu'il faisait arbitrer les rencontres de débutants de ce tournoi par les jeunes du club. C'est comme ça que j'ai été «repéré» par Marie-Claude Legrand qui à l'époque était responsable et formatrice des arbitres en Corse-du-Sud. Étant très jeune, il a fallu que j'attende l'âge de 12 ans pour donner mon premier coup de sifflet officiel. C'était en 1992. J'étais alors le plus jeune arbitre officiel de France.

Quel est le parcours à accomplir pour devenir arbitre ?

Il faut suivre une formation continue, à raison d'une séance de deux heures par semaine. Actuellement, avec Marie-Claude Legrand, j'anime en binôme cette formation dans les locaux de la L.C.F à Ajaccio, tous les mardis à 17h30. Nous y abordons l'apprentissage des «lois du jeu», socle indispensable à la pratique de l'arbitrage. Cette formation est ponctuée d'un examen théorique qui nous permet de vérifier si les règles de base sont assimilées par le candidat. Le jeune promu est alors nommé arbitre officiel de «district». Il s'agit du premier niveau d'arbitrage dans le football. Pour les plus motivés, c'est le début d'un beau parcours.

Arbitrer en Corse, est-ce plus difficile qu'ailleurs ?

Je peux répondre sans ambiguïté que non. Pour les arbitres de la base, exercer cette passion peut s'avérer difficile sur presque tout le territoire français. Je vous donne un exemple : le week-end dernier, les collègues de la Ligue d'Aquitaine ont déposé le sifflet et exercé leur droit de retrait suite à une énième agression. Je voyage depuis 12 ans tous les week-ends et je rencontre des collègues

locaux. Il n'y a pas un terrain d'une ligue que je n'aie pas foulé et je peux vous affirmer que ce n'est pas plus dur d'exercer ici que sur les grandes agglomérations que sont Paris, Marseille, Lyon ou Lille. Toutefois, nos arbitres sont confrontés à deux particularités : l'insularité, et le fait que tout le monde se connaît. L'autre problème est le manque d'encadrement et de structures qui s'exprimeraient à travers une réelle politique pour l'arbitrage insulaire menée par la LCF.

Pourriez-vous un jour arbitrer des matchs de Ligue 1 ?

Non, malheureusement. J'approche les 35 ans et cela commence à ressembler à un vieux rêve inaccessible (rires). Il est vrai que je n'ai pas toujours su faire les choix déterminants pour la suite de ma carrière. J'ai fait l'erreur de vouloir cumuler la réussite professionnelle et sportive. Je n'avais pas compris, à l'époque, que les deux étaient sans doute liées. Toutefois, lorsque j'ai commencé voici 22 ans, j'ambitionnais d'aller le plus haut possible. Je suis néanmoins fier de mon parcours. Je n'aurais jamais atteint ce niveau en tant que footballeur. J'ai dirigé de nombreuses rencontres de National et j'ai pris place sur les bancs de Ligue 1 plus d'une dizaine de fois. Ce parcours m'a notamment permis de diriger un lever de rideau au Vélodrome. C'était avant le match Brésil-Norvège comptant pour la Coupe du monde en 1998. Maintenant, mon but est de transmettre mon expérience aux jeunes et de faire en sorte de les emmener plus loin encore.

Les arbitres sont-ils notés ? Comment sont-ils promus ?

Bien sûr, ils sont notés. A chaque match de Ligue 1, des observateurs sont présents dans les tribunes pour évaluer leur prestation. Ce sont d'anciens arbitres qui ont forcément évolué à ce niveau pour en comprendre la difficulté. Nous trouvons par exemple parmi eux, Stéphane Bré, Philippe Malige ou Bruno Coué qui siffaient sur les terrains de Ligue 1 voici encore quelques années. Aujourd'hui, ils sont observateurs pour

la Direction technique de l'arbitrage (DTA). De ces observations naît un classement. Comme pour les joueurs, les derniers sont rétrogradés en division inférieure et croisent alors les meilleurs de la division inférieure qui accèdent. Comme vous pouvez le voir, les arbitres ont aussi leur championnat.

Les arbitres sont souvent montrés du doigt, par les joueurs, les entraîneurs et les supporters. Cela vous agace-t-il ?

Oui et non. Je sais bien que la fonction est difficile et que la critique fait partie de notre quotidien. Tout le monde sait que les meilleurs entraîneurs et les meilleurs arbitres sont dans les tribunes ou sur leur canapé. La seule chose qui m'irrite, ce sont les commentaires teintés de mauvaise foi ou démontrant une profonde méconnaissance du règlement. Sans parler des propos «démago» destinés à faire le buzz.

On a tendance à penser en Corse que nos clubs ne guère appréciés des arbitres et sont régulièrement victimes d'injustices. Qu'en pensez-vous ?

C'est faux. C'en serait presque risible. On assiste de temps à autre à des débordements qui n'ont pas vraiment leur place dans un stade, sans que les dirigeants ne condamnent vraiment quoi que ce soit. Au contraire, les incidents sont mêmes souvent banalisés. Ces mêmes dirigeants qui savent si bien manier le «complexe de persécution» n'ont pas conscience des conséquences de leurs propos ou agissements. L'arbitre est souvent un très bon bouc émissaire. Il permet de détourner l'attention des gens sur des problèmes qui pourraient exister au sein des clubs. Si les arbitres étaient le «bras armé» d'instances anti-corses, cela fait bien longtemps que nos clubs auraient disparu des écrans radars de l'élite du foot français ! Ceci dit, ce sentiment de persécution n'est pas propre à notre île.

Quand on voit de grossières erreurs d'appréciation, ne pensez-vous pas que les arbitres devraient être aidés par la vidéo ?

Quand je vois de grossières erreurs avérées par la vidéo, j'ai d'abord une pensée pour le collègue. Avec 12 ans d'arbitrage fédéral derrière moi, je les connais quasiment tous. Certains sont des amis proches. Je sais qu'après des erreurs, certains doivent affronter les grosses pressions médiatiques qui suivent. Les semaines qui suivent sont souvent éprouvantes. Concernant la sempiternelle question de la vidéo, je réponds par une autre question : quelle corporation refuserait une avancée technologique qui permettrait de réduire la marge d'erreur ? Mais les arbitres n'ont jamais eu à y répondre puisqu'on ne leur a jamais posé la question. Ce n'est ni à l'arbitrage français, ni même à la Fédération française de football de répondre à cette question, mais aux instances mondiales.

Que pensez-vous du parcours des clubs corses cette année en Ligue 1 et Ligue 2 ?

En tant qu'insulaire et amateur de football, je suis de près toutes les équipes arborant la tête de Maure. Cette fin de saison va être très stressante car toutes les équipes ont encore quelque chose à jouer. En Ligue 1, Bastia a effectué une remontée époustouflante avec, cerise sur le gâteau, la finale de la coupe de la Ligue. Toutefois, la dynamique s'est essouffée. C'est dommage de ne pas pouvoir jouer la finale l'esprit libéré. Mais même si le maintien n'est pas encore acquis, je ne suis pas inquiet pour le Sporting. En Ligue 2, entre l'ACA qui lutte pour ne pas descendre et le GFCA qui est toujours en course pour la montée, cela promet des émotions fortes jusqu'au bout. J'espère qu'il n'y aura que des moments de joie pour les supporters des deux clubs à la fin du mois de mai. Pour être plus précis, il me semble que le GFCA a grandi en tirant les conclusions de sa précédente saison catastrophique en L2, tandis que l'ACA devra forcément passer par cette étape pour repartir sur de bons rails.

■ **Propos recueillis par Frédéric Bertocchini**

Erbalunga du 8 au 10 juillet 2015

Un festival glamour et sensuel placé sous le signe de la qualité

Depuis quinze ans, le festival jazz équinoxe égayait cet instant du printemps à Bastia. Et cette année, aucun concert ne sera pas donné en avril dans la capitale économique de la Corse. La faute en revient à la baisse conséquente des subventions (- 75%), mais aussi à une nécessité de proposer au public des artistes à forte notoriété pour permettre aux organisateurs d'assurer un minimum de rentabilité. Les associations sont aujourd'hui obligées de fonctionner comme de réelles entreprises avec des objectifs en termes d'équilibre obligé.

Si pendant quinze ans, Jazz Equinoxe a toujours obtenu des cachets intéressants pour faire venir des musiciens au top (Eliane Elias, Pat Martino, Dr Feelgood, John Lee Hooker Jr., Kyle Eastwood ou Melody Gardot), aujourd'hui cela semble beaucoup plus risqué. C'est d'autant plus regrettable, que les premières parties, souvent réalisées par des musiciens locaux, ne seront plus assurées, faute de rentrées financières suffisantes. «En 2001, Bernard Purdie, le batteur de James Brown avait fortement conseillé au Janjack Trio de venir se produire à New York, certain de les voir obtenir un franc succès», rappelle Gérard Mussier le vice-président.



Melody Gardot

Melody Gardot voulait absolument se produire au festival Equinoxe

Pour poursuivre l'aventure, les membres de l'association ont mis la main à la poche en effectuant eux-mêmes l'avance des cachets. Il faut dire qu'une fois encore, les artistes sont de qualité. Le 8 juillet, Melody Gardot retrouvera le sol de Corse pour présenter sa nouvelle production dans l'amphithéâtre d'Erbalunga. Entre les festivals renommés comme Juan les Pins, Vienne, Marciac et l'Olympia, la jeune femme a fait son maximum pour se produire dans le cadre du festival Equinoxe. Un véritable honneur pour le public qui l'a

accueillie il y a deux ans à Bastia pour un concert «sold out».



Ana Popovic

Le lendemain c'est une autre très jolie femme qui se produira sur scène. Si Ana Popovic a l'habitude de se produire vêtue d'une courte robe signée YSL et des Jimmy Choo aux pieds, elle est aussi connue pour être considérée comme la «Jimi Hendrix au féminin». Un jeu sur le manche à rendre fou de jalousie le premier guitar-hero venu. Elle aussi en

profitera pour présenter son nouvel album aux saveurs blues-funk épicées.



Philip Catherine

La dernière soirée sera réservée aux hommes. Philip Catherine, le petit prince de la guitare décorera de son phrasé poétique le théâtre de verdure du village cap-corsin, aidé en cela par Cisco Herzhaft, un bluesman à la saveur très Delta... du Mississippi. La fête sera totale avec des expos de toiles musicales, des ventes de vinyles et autres instruments de musique.

■ Michel Maestracci

Le programme :

8 juillet : Melody Gardot (45 €)

9 juillet : Ana Popovic (30€)

10 juillet : Philip Catherine-Cisco Herzhaft (35€)

Folklore populaire, culture identitaire, vision planétaire

La représentation de la Corse passe par différents supports et langages, parmi lesquels figurent la chanson, le chant et la musique. D'abord objet d'une représentation paradisiaque dans la chanson populaire, la Corse devient un objet culturel et politique à travers le chant identitaire qui s'exprime en langue corse tout en portant un message à vocation universelle.

Appartient au registre du folklore populaire Tino Rossi et Régina et Bruno, le premier, lorsqu'il chante «O Corse, île d'amour» (1949), les seconds, lorsqu'ils interprètent «Solenzara» (1962). Le folklore se nourrit du goût populaire pour l'exotisme. La France a aimé Tino Rossi et Régina et Bruno chantant la Corse, comme elle a aimé Dario Moreno, Gloria Lasso et Dalida, archétypes d'un lointain devenu simple carte postale.

Surgit, dans les années 1970, le chant d'une culture qui se nourrit du monde clos de l'identité et de l'insularité et dont les premiers représentants sont les membres de Canta u Populu Corsu, un groupe créé en 1973. L'île sort du folklore pour devenir, à travers un chant qui témoigne et qui porte des revendications identitaires, un objet politique et culturel. Précurseur du renouveau du chant en langue corse, Canta u Populu Corsu reste le groupe de référence dans l'évolution de la représentation de cette Corse nouvelle qui renaît à travers la chanson.

Les frères Bernardini, Alain et Jean-François, ont pu acquérir, avec I Muvrini, le groupe qu'ils ont créé, une renommée mondiale. Laissons les spécialistes autoproclamés des chants traditionnels corses dénoncer l'évolution d'I Muvrini et prononcer des anathèmes. Sous l'impulsion de Jean-François Bernardini, I Muvrini s'inscrit désormais dans une vision planétaire. Le dernier disque, *Invicta*, doit s'écouter comme une «déclaration des droits de l'âme» et se lire comme un manifeste de la non-violence.

Parce que je suis fils de la classe ouvrière et d'un peuple à peine sorti des villages, ébloui par les lumières de la télévision, j'ai ce goût populaire de la chanson carte-postale ; parce que je suis viscéralement corse, j'aime cette renaissance du chant en langue corse qui porte de légitimes revendications ; parce que je suis citoyen du monde, j'aspire à sortir du monde clos du repli identitaire, lorsque ce monde est porteur de violence.

C'est pour cela que j'écoute, selon les humeurs de mon âme, Tino Rossi, Canta u Populu Corsu et I Muvrini.



Christian Gambotti
icn-cgambotti@orange.fr

Billets en vente : à Bastia chez Chorus, Alexandre Boutique, espace Media, 2B musique, à Corte chez Musica Nostra et sur internet : fnac.com.

Contact : jazzequinoxe@yahoo.fr - www.jazzequinoxecorsica.com

Le bois corse versant design

Le 22 avril, au Palazzu naziunale, à Corte, le designer Sébastien Cordoleani présente les prototypes d'objets en bois qu'il a conçus dans le cadre de la résidence Fabbrica Design mise en place par la Fondation de l'Université de Corse.

Fin 2014, la Fondation de l'Université de Corse lançait un nouveau concept, Fabbrica Design, afin de favoriser la redécouverte et l'exploitation des matières premières du territoire corse en encourageant leur transformation par le design. Pour ce faire, la fondation finance chaque année la résidence d'un artiste ou d'un designer qui se penche sur un matériau local afin d'en revisiter l'emploi, en proposant trois prototypes d'un objet usuel. Les créations se doivent d'allier technique, esthétique et éthique, dans un esprit tourné vers le développement durable et l'économie circulaire (c'est-à-dire en une production -qu'elle soit de biens ou de services- qui limite la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie). Le résident est sélectionné sur dossier, après un appel à projets.

Pour la première édition de cette résidence, dont le thème était le bois, la fondation a reçu une trentaine de candidatures, en pro-

venance de la Corse, d'Allemagne, d'Italie ou de Suisse. Lauréat a été le designer Sébastien Cordoleani dont la proposition a été au delà de la demande initiale, en démontrant notamment les possibilités de la menuiserie. Actuellement, en effet, le métier de menuisier est orienté vers le bâti alors qu'historiquement les menuisiers fabriquaient objets et mobilier, à la commande ou en petite série. Son projet tend à renouer avec ce segment d'activité en puisant dans des formes historiques, des symboles, des techniques et en cherchant la particularité d'une production locale contemporaine. L'observation et la discussion avec les acteurs locaux de la filière bois, Legnu Vivu, lui ont permis de se familiariser avec la matière et de développer cinq lignes de recherche totalisant 21 objets, plus une sixième inspirée de la lutherie. Sébastien Cordoleani réfléchit à présent au développement d'une production, accompagnée par un dispositif de financement participatif et de



Set de couteaux en acier trempé et genévrier. Prototype réalisé par Simon Ceccaldi

vente en ligne. Une partie de ce travail -set de couteaux, supports à fruits, planches à découper- a été présenté à la Biennale internationale design de Saint-Etienne, du 12 mars au 12 avril, dans le cadre de l'exposition «A toutes les sauces» consacrée aux arts de la table. Ces objets seront également exposés le 22 avril, à partir de 15h, au Palazzu naziunale à Corte, où le designer présentera au public les prototypes d'objets et meubles qu'il a conçus en Corse et dont les prototypes ont été réalisés par des artisans locaux.

■ E.M.

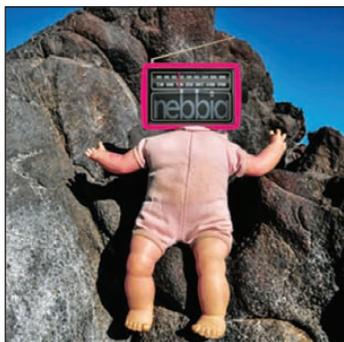
Sébastien Cordoleani

Natif d'Aix-en-Provence, Sébastien Cordoleani, 37 ans, est diplômé de l'École nationale supérieure de création industrielle (Ensci). Il a été lauréat du Grand Prix de la Création de la ville de Paris en 2005, du programme de résidence à la Villa Kujoyama à Kyoto en 2007, du concours Audi Talents Awards ainsi que du Grand Prix Design Parade 03 à la Villa Noailles, toujours en 2007. Après avoir débuté dans une cellule de design prospectif, il a intégré le studio d'Andrée Putman puis, après une collaboration avec Franck Fontana à partir de 2006, il a créé son propre studio en 2010. Son travail se fonde sur l'articulation entre une recherche expérimentale focalisée sur les procédés de fabrication, et l'affirmation d'un dessin essentiel centré sur l'usage. Ses domaines d'intervention couvrent les produits industriels, le mobilier et l'espace. Depuis 2006 il approfondit le projet "Matière à Penser", débuté avec Franck Fontana : basé sur l'observation des matériaux et des savoirs faire, il pose le matériau et les procédés de fabrication comme point de départ du projet.

Dans le cadre de la résidence Fabbrica Design, sa collaboration avec de nombreux artisans de Corse (dont Jean-Louis et Nicolas Gonin, Eric Luder, Antoine Simeoni/Legnarte, Simon Ceccaldi/coutellerie Ceccaldi, Mathieu L'helguen/charpentiers de la Corse, Patrick Precigout/agencement du Nebbiu) a donné lieu à la création de prototypes de divers objets et meubles et bois : horloges, sac, siège, set de couteaux, planches à découper, supports à fruits, lampe-luth, nuances d'essences aux formes animalières.

Nebbia donne de la voix au campus

Elle est née en début d'année 2015, mais c'est ce 9 avril qu'elle a été officiellement baptisée : Nebbia est la nouvelle radio campus associative de Corte. Une chambre d'écho pour les talents insulaires, les voix étudiantes, les initiatives altruistes, culturelles, sociétales, inventives et citoyennes. À écouter en streaming, en attendant son arrivée sur la FM.



Nebbia, c'est tout d'abord une association, née de l'ambition de créer sur Corte «une nouvelle force de proposition médiatique, moderne et résolument tournée vers l'avenir». En l'occurrence, une radio campus qui permettrait l'expression des talents insulaires, des voix étudiantes mais aussi des initiatives altruistes, culturelles, sociétales, inventives et citoyennes. À la rentrée 2015, la radio campus associative Nebbia Campus Corte a donc vu le jour. Accueillie par le CROUS de Corse dans les locaux de A casa studentina, elle a débuté ses émissions sur le web, en streaming, et sur l'application «Radio Campus». Avant, sans doute de se voir attribuer une fréquence sur la FM, puisqu'un dos-

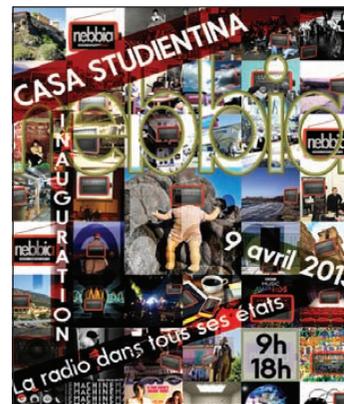
sier a été déposé en ce sens auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Fidèle à l'esprit d'indépendance qui caractérise les radios campus, Nebbia revendique sa différence, veut s'affranchir du carcan des formatages radiophoniques traditionnel et proposer une antenne créative, participative, axée sur la diversité et l'ouverture culturelle, la réflexion, le débat et l'expression des étudiants. Au sommaire de sa programmation, des magazines culturels, des programmes en langue corse, des sujets d'actualité, des réflexions en toute liberté... Mais aussi de la formation, des stages, des projets. Nebbia se veut en effet «le relais de la vie étudiante, des initiatives, des créations, du savoir et de l'imagination, en impulsant une dynamique

nouvelle à la vie étudiante corse ». Nebbia veut aussi faire de sa radio un terrain de formation journalistique pour les étudiants et plus largement les jeunes, en les initiant à la spécificité d'un média local s'appuyant sur une structure associative.

Le 9 avril, dans le cadre des Journées nationales des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur du CROUS de Corse, la radio a officialisé son existence, portée sur les fonts baptismaux par Franco Farsetti, délégué régional du Syndicat national des radios libres.

■ E.M.



En savoir + : www.radio-nebbia.fr

Nebbia, quelques rendez-vous

U toc show : les mercredi, 16h30, vendredi, 18h et dimanche, 21h ; deux heures de talk-show en liberté avec des chroniqueurs étudiants, et des débats sur l'actualité débats sur l'actualité réunissant divers protagonistes et acteurs de la société civile.

Pass cultura, l'agenda : les mercredi, 16h ; vendredi, 21h et samedi 17h30, avec la chronique d'un livre ou d'un disque sélectionné par un libraire ou disquaire partenaire du Pass Cultura.

Starting block : les jeudi, 21h30 ; vendredi 17h30 et dimanche 15h30, pour découvrir les groupes, les salles, et les projets musicaux émergents de son territoire en 30 minutes chrono.

Univox : samedi 15h et dimanche à 18h00, le rendez-vous du monde étudiant, micros tendus aux étudiants, aux profs, aux héros et aux freaks des campus, pour une radiographie de l'écosystème universitaire.

Denis Seznec une vie dédiée à la réhabilitation de son grand-père

C'est, sans nul doute, l'affaire qui met le plus la justice française mal à l'aise. L'affaire Seznec débute le 25 mai 1923, quand Guillaume Seznec et Pierre Quémeur, conseiller général du Finistère, partent de Rennes pour se rendre à Paris, à bord d'une Cadillac. L'auto connaissant de nombreux ennuis mécaniques, Seznec et Quémeur se quittent à Houdan, près de Dreux. Guillaume Seznec retourne en Bretagne à bord de la voiture, alors que Pierre Quémeur décide de continuer en train jusqu'à Paris. À compter de ce moment, le conseiller général du Finistère ne reparaitra plus jamais. L'enquête menée par un certain Pierre Bonny, le gestapiste français, qui sera fusillé à la libération, pointe Guillaume Seznec comme principal accusé. Pourtant, dans cette enquête, point de cadavre, point de mobile, pas plus d'aveux ni d'arme du crime. Malgré cela, Guillaume Seznec sera condamné au bagne à perpétuité en Guyane. Il y passera vingt longues années avant d'être gracié par le général De Gaulle en 1946. Aujourd'hui encore, 92 ans après le début de l'affaire, le mystère demeure entier autour de cette condamnation. Denis Seznec, son petit-fils, était la semaine passée à Porto-Vecchio pour animer une série de conférences-débats pour apporter les éclairages nécessaires sur ce qui semble, aujourd'hui encore, une er-

reur judiciaire sur laquelle l'institution a du mal à se prononcer. D'ailleurs, la demande de réhabilitation effectuée auprès du tribunal de révision en décembre 2006 avait été rejetée à une très courte majorité de deux voix.

Denis Seznec, comme il en a l'habitude depuis de très longues années, a donc pris son bâton de pèlerin pour expliquer à un public le plus large possible les tenants et les aboutissants de ce dossier très lourd. Le jeudi 2 avril il était au collège Léon Boujot, à la rencontre des élèves des classes de troisième. Deux jours plus tard, il animait une conférence à Sotta, où il était l'invité de la municipalité locale, en présence de membres du barreau dont le bâtonnier de Bastia Maître Jean-Pierre Sefrar et le bâtonnier délégué d'Ajaccio Maître Louis Bujoli, Maîtres Jean Comiti, Robert Ducos et Marco Luca assistaient, également à cet exposé. Cette escapade dans l'extrême-sud s'est achevée dimanche matin dans les salons de l'hôtel Le Goéland. À chacune de ses interventions, Denis Seznec a rappelé combien sa cause avait suscité l'intérêt de tous les milieux en bénéficiant, de plus, du soutien des hommes politiques de tous bords, ce qui a débouché le 23 juin 1989 au vote de la loi Seznec, permettant d'ouvrir à nouveau la procédure en mettant en doute la culpabilité de l'accusé. Ce



texte, adopté à l'unanimité des députés et des sénateurs, a été amendé au mois de février dernier. Il permet désormais à un descendant, et plus seulement à un enfant, de demander la révision.

Ce combat d'une vie, Denis Seznec l'a évoqué dans tous ses aspects et s'apprête, d'ailleurs, à 68 ans à livrer une nouvelle joute. En effet, le 20 avril prochain sera prise la décision d'entamer une nouvelle procédure en réhabilitation. Ce nouvel épisode sera-t-il le dernier ? C'est dans tous les cas le souhait de Denis Seznec qui a débuté son engagement à l'âge de 17 ans. Une chose est certaine, face à

une justice qui a beaucoup de mal à revenir sur ses erreurs en considérant que la chose jugée est sacrée, Denis Seznec, qui avouait son manque de confiance dans cette institution, espère bien, cette fois, vivre un dénouement heureux. Histoire, comme le soulignait l'intéressé : « de connaître enfin un peu de sérénité, même si le doute qui existe déjà depuis longtemps constitue, quand même, une petite victoire. J'espère juste que la réhabilitation de mon grand-père soit, cette fois, prononcée.

Affaire à suivre.

■ G.-A.M.

Le golf de Murtoli pour la bonne cause

C'est un rendez-vous golfique d'un genre particulier qui va être programmé le dimanche 26 avril sur les greens du golf de Murtoli. En effet, à cette date va se dérouler la première édition du Trophée Un sourire un Espoir pour la Vie.

Cette compétition portant le nom de l'association dirigée par Pascal Olmeta va permettre de sceller un partenariat durable entre le golf de Murtoli, au travers du maître des lieux, Paul Canarelli et cette association, créée en janvier 2006 par Pascal Olmeta et Francesco Biddali, dont le but est de soutenir au quotidien les enfants, mais aussi leur famille, en proie à la maladie. Le dimanche 26 avril, la totalité du montant des green-fee sera reversée au profit de cette association.

De plus, ce même jour, lors de la remise des prix, aura lieu une vente d'objets sportifs liés au football et au golf, dans la foulée il sera fait appel à la générosité des golfeurs.

Quant à Pascal Olmeta, il ne cachait pas sa satisfaction de voir la grande famille du sport réunie pour cette grande première. En effet, lors de la présentation de ce Trophée, le vice-président de la Fédération française de golf, Pascal Grizot, était présent sur le parcours haut de gamme de la vallée de l'Ortolu. Quant à Pascal Olmeta il travaille, déjà, à d'autres projets dont un match exhibition le 28 juillet prochain au stade Mayol entre le RC Toulon et l'équipe de France 98.

■ G.-A.M.



Rumeurs et «Macagna»

Vagabondage !

Ayant hanté quelques vestiaires de foot et côtoyé pas mal de coaches de boxe pour la revue «Ring» j'ai le souvenir, au cours d'interviews, de réflexions souvent caustiques sans oublier (simu o un' simu) de les agrémenter de pointes de «macagna».

C'est ainsi que lorsque j'interrogeais un entraîneur de foot, battu à Furiani, je posais toujours cette question «Dites, à part que l'on vous a volé le match qu'en pensez-vous ?». Cela m'évitait d'entendre les éternelles jérémiades. En revanche, le coach gagnant sur le stade Armand Cesari, nous «embaumait» de compliments sur notre public et la qualité du Sporting... L'ancien entraîneur du Sporting qui jouait en CFA ne manquait jamais une pointe d'humour. Et c'est lui qui lança la nouvelle vraie ou fausse, selon laquelle un jour on lui recommanda un joueur à qui il demanda s'il voulait jouer avant ? Et la réponse sidéra le coach «je voudrais jouer en même temps que les autres !» macagna sans doute !!!

Lors d'un match au Parc des Princes à Paris entre le PSG et Lens, j'étais dans le couloir s'ouvrant sur la pelouse avec le regretté Ilya Pantelic et quelques journalistes dont Robert Vergne, Jean-Philippe Rethacker, Jacques Ferran, Victor Sinet et l'ex coach de l'Equipe de France Stephan Kovacs. Avec un peu de malice voire de macagna j'ai lancé

«Allez, vous paraissez connaître un peu le football et ses règles, alors dites-moi quand il y a penalty ?... Un certain silence qui m'autorisa à dire «Après un croc en jambe, un accrochage de maillot etc...». Et, bien non, il n'y a penalty que lorsque l'arbitre le décide.

Bien sûr il y eut une «scacanata» mais ils durent se ranger à mon avis. Savez-vous que lorsque l'A.S Cannes termina 3ème de la Ligue 1, sa ligne médiane était appelée «Le mur de l'Île de Beauté». Le nom des joueurs : Fanfan Léonetti, Antoine Franceschetti et Dumé Mori. Antoine Franceschetti, redoutable avant-centre était surnommé «Le sanglier du maquis» et plus tard lorsqu'il signa à Cannes, Joseph Cinquini fut appelé «Le marcassin du maquis». Hélas une grave blessure lui interdit toute carrière.

Pour terminer : Au cours d'un match à l'extérieur, l'Etoile Filante Bastiaise, fut enfermée dans un vestiaire. Comment en sortir ? Le capitaine Jules Paoli prit une décision radicale et cria «Surtite tutti... et d'un coup de tête défonça la porte en bois !». Histoire vécue mais «acqua in' bocca» je ne vous dévoilerai pas la ville.

■ Toussaint LENZIANI

L'Adecec met ses œufs dans le même panier et fête Pâques en langue corse



La confection des «crucette» suscite l'engouement



Avec Francesca Desideri le secret des plantes sauvages

L'association de l'Adecec à Cervioni a organisé la première de la série des journées d'immersion en langue corse prévues tout au long de l'année, retenant la thématique de Pâques pour établir le programme. Le but étant d'associer langue corse et tradition, celle de Pâques, avec la confection des «palme», tombait à point nommé.

C'est au couvent Saint François – qui retrouvait pour l'occasion toute sa vocation initiale de pôle culturel – que la journée s'est tenue, intéressant un public aussi nombreux qu'hétéroclite, avec un mixte de générations qui si-

gnifiait à lui seul le succès de cette affiche.

Au programme, la confection des «crucette», et autre «palme» plus élaborées, confection également des «campanili» ou encore de la traditionnelle soupe «cenarella» et des «bastelle» aux herbes, au gré d'ateliers confiés à Toussaint Antomarchi et François Bastanti (pour les palme), la biscotteria Leatizia (pour les campanili) et Francesca Desideri de Venzulasca qui a cuisiné sur place la soupe «cenarella» en évocation de la «cena di l'apostuli incù Ghjesù» puisqu'elle nécessite l'emploi de 13 herbes sauvages du maquis. Au menu

également, «a suppa di ceci» et «fritelle à l'erbe».

Les participants ont apprécié la diversité des ateliers complétés par la «stonda di litteratura» confiée à Ghjacumina Geronimi, avec des textes de Matteu Luciani / *prestacci*, d'Antone Ciosi et son évocation à des «feste di Pasqua» extraite de son ouvrage *Una mamma* ou encore la poésie de Rinatu Coti *A santacroci*.

Muriel Poli, professeur d'université, ouvrait une petite parenthèse pour remettre en mémoire les plantes au pouvoir tinctorial, si utiles jadis pour peindre les œufs de Pâques !

Enfin, les membres de la confrérie Santu Lisandru, ont donné concert des chants de Pâques, sous les voûtes d'un couvent comblé par tant de corsitude.

De l'avis général des participants l'expérience est à renouveler. L'Adecec en a bien l'intention et va s'atteler à définir la thématique de son prochain rendez-vous «in lingua corsa» avec des artisans désireux de faire connaître leur savoir-faire. Les échanges promettent d'être aussi instructifs que conviviaux !

■ Jacques Paoli

Le Printemps réchauffe le pays ajaccien

C'est désormais un rendez-vous incontournable : du 13 avril au 3 mai, le pays d'Ajaccio fête le printemps. Sylvie Fidone, directrice adjointe de l'office de tourisme d'Ajaccio nous présente la philosophie et les enjeux de cette manifestation destinée à faire découvrir ou redécouvrir la douceur de vivre en pays ajaccien.

C'est désormais un rendez-vous attendu par les Ajacciens, comment expliquer cet engouement ?

Il y a peu d'occasions de découvrir notre région et la diversité de notre environnement, tout à la fois mer et montagne. Cette manifestation, éclectique dans la forme, est placée sous le signe du retour des beaux jours à l'occasion des vacances pascales. Elle propose, cette année, un programme de 57 rendez-vous par thématiques, encadrés par les spécialistes de disciplines comme l'archéologie, l'histoire, l'environnement, la gastronomie... L'accès au patrimoine et aux sites est organisé et facilité. L'encadrement des activités



est assuré par des professionnels locaux qualifiés. Enfin, la valeur ajoutée de la manifestation c'est singulièrement la rencontre des publics. La population locale, les vacanciers, les acteurs locaux, les communautés villageoises constituent les supports de cette opération.

Ce type d'événements attire-t-il, hors saison, des touristes ?

Nous l'affirmons, faire découvrir la Corse au printemps est un positionnement stratégique ! Le programme est aussi un outil de communication efficace mettant en lumière la manifestation sur plusieurs marchés français et étrangers, via le Cluster Littoral d'Atout France. En termes de fréquentation, près de 2000 personnes participent aux différentes activités, environ la moitié de locaux et la moitié de touristes. Une chose est certaine, avant cette opération il n'y avait, par exemple, pas de pro-

menades en mer avant le mois de mai, ou bien de manière très incertaine. Les touristes s'en plaignaient ! La mutualisation d'activités dans un programme, l'ajout de contenus plus thématiques, en rapport avec ce qui est emblématique de la destination au printemps, c'est-à-dire l'environnement, le patrimoine et les traditions, est très favorable et porteur d'une image positive et dynamique !

La saison comment s'annonce-t-elle ?

Le redémarrage économique est modeste au plan national et européen, mais il est certain que le taux de départ en vacances des Français sera légèrement supérieur à l'an passé (+3 points). Nous pourrions être modéré-

ment optimistes si les incertitudes locales, liées à la situation de la SNCM, entre autres, n'étaient pas de nature à obérer ce panorama !

L'an dernier avez-vous enregistré une baisse ?

Compte tenu d'une perte de visibilité des locaux de l'office de tourisme, due au chantier du projet de parking, nous avons numériquement perdu des visiteurs. Cette perte a cependant été compensée par une montée en puissance de notre site Internet qui a très nettement vu sa fréquentation amplifiée en nombre et en profondeur de visites ! Des prospects donc, ce qui est essentiel. Paradoxalement, nos chiffres de vente de prestations (visites guidées, concerts...) sont restés sensiblement les mêmes que l'an passé, confirmant donc un bon positionnement de nos produits, que les clients recherchent.

■ propos recueillis par Marie Gambini

En savoir plus :

<http://www.ajaccio-tourisme.com/printemps-2015>

L'action démultipliée de la FAGEC

En décembre 1970 naissait à Corte la Fédération d'associations et groupements pour les études corses (FAGEC), créée dans le but de participer à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine insulaire, riche mais longtemps laissé à l'abandon. Depuis, elle a été à l'origine de nombreux chantiers, de grandes opérations de sensibilisations auprès du public et aussi de recherches scientifiques donnant lieu à des publications. Bilan et perspectives avec Stéphane Orsini qui en est animateur bénévole.

Comment et pourquoi est née la FAGEC ?

À l'aube d'une décennie très active sur le plan culturel, et l'Université de Corse n'étant pas encore ouverte, sa création a répondu en quelque sorte à un besoin exprimé par une population et de nombreux érudits. Trop isolés dans leurs villages et leurs pievi - dans cette ruralité où se concentre finalement l'essentiel du patrimoine insulaire - ils ont ressenti la nécessité de regrouper leurs associations culturelles locales en une structure régionale afin de mener des actions plus concrètes et surtout plus ambitieuses. La forme fédérative est apparue d'emblée comme l'organisation la plus opérationnelle. Au cours de la première assemblée générale, ses fondateurs ont décidé immédiatement la mise en œuvre d'un programme commun dans lequel la publication des travaux scientifiques menés au sein de chaque association et la réalisation de chantiers d'étude et de restauration des monuments anciens devaient tenir une place prépondérante.

Quelles sont vos actions ?

Les opérations menées dans l'ensemble de l'île depuis maintenant 45 ans s'articulent autour de trois activités principales : la réalisation de chantiers de consolidation et d'étude architecturale ; la publication des différents travaux dans la revue scientifique des Cahiers CORSICA ; la sensibilisation du grand public et des jeunes à travers l'organisation des sorties semestrielles, la participation aux Journées du Patrimoine et à diverses manifestations à vocation patrimoniale. Chaque année, la FAGEC établit un programme d'activités et retient des sites non classés sur lesquels des interventions d'urgence s'imposent dans le but de sauvegarder, étudier et valoriser des édifices anciens remarquables. Depuis 1971, une quinzaine d'associations ont ainsi mené des actions dans des domaines variés : sauvetage, consolidation et valorisation des églises et chapelles romanes, études sur l'art et l'architecture baroques, recherches en archéologies préhistorique, classique, médiévale et même sous-marine, collecte des traditions et des légendes, recueil de la toponymie de près de 120 communes insulaires, dépouillement et étude d'actes anciens... Sur le terrain, même si la fédération n'a pas établi un décompte précis des opérations entreprises, l'organisation d'une dizaine de chantiers annuels sur l'ensemble de l'île permet de mesurer l'ampleur de la tâche accomplie pour la sauvegarde du patrimoine bâti insulaire.

La sensibilisation du grand public et des scolaires est-elle primordiale ?

Elle est fondamentale. Sensibiliser et informer tous les publics, locaux ou de

passage, permet tout d'abord de faire connaître le patrimoine remarquable, et souvent exceptionnel, que possède la Corse dans bien des domaines et pour presque toutes les époques. La grande majorité des visiteurs et des habitants de l'île ignore ces richesses et n'a généralement qu'une vision de paysages préservés, d'espaces « naturels » dans lesquels, en fait, l'homme est présent depuis des millénaires. Il y a laissé des traces profondes qu'il faut savoir appréhender et expliquer.

Cette prise de conscience et cette transmission des connaissances sont très importantes. Surtout quand elles s'adressent aux plus jeunes. D'une part, ils sont en quelque sorte prescripteurs auprès de leurs parents. D'autre part, ce sont les citoyens, pour certains d'entre eux, même, de futurs élus et donc les décideurs de demain. La préservation efficace, durable, de tout patrimoine, naturel ou culturel, passe nécessairement par une diffusion du savoir auprès des jeunes générations qui doivent s'approprier ces éléments patrimoniaux. Enfin, les actions de sensibilisation sont créatrices d'activités et s'inscrivent de ce fait dans une logique de développement soutenable basé sur un tourisme culturel à forte valeur ajoutée dont les effets induits peuvent avoir des conséquences très positives sur l'ensemble du tissu économique régional. C'est un autre gage de préservation des richesses patrimoniales sur le long terme.

Les activités de sensibilisation et de découverte du patrimoine sont de vrais leviers de développement, aussi bien dans le temps que dans l'espace. Une stratégie touristique s'appuyant sur des fondements patrimoniaux pourrait offrir des produits originaux contribuant à un étalement de la fréquentation sur une plus longue période et non plus seulement au plus fort de la période estivale. Les sites se répartissant de manière relativement harmonieuse sur l'ensemble du territoire, ce type de développement permet un aménagement raisonné qui n'oppose pas la frange littorale à l'intérieur mais les rend complémentaires tout en offrant des perspectives de maintien d'une population active dans

les espaces ruraux éloignés des rivages.

Notre patrimoine est-il vraiment mis en valeur ?

Les différents opérateurs œuvrant dans ce secteur, notamment les représentants des milieux associatifs, diront unanimement, mais objectivement, qu'on peut faire beaucoup mieux. Des efforts notables ont été accomplis par la Collectivité territoriale de Corse, chef de file en la matière depuis les transferts de compétences de 2002. Son action a concerné les structures muséographiques, des ensembles mégalithiques ou certaines chapelles médiévales à fresques. Mais des sites archéologiques majeurs comme Aleria ou Mariana sont encore loin du niveau de valorisation qu'ils méritent. Il n'existe pas de véritable circuit des édifices romans alors que les travaux de la FAGEC et les études de sa vice-présidente et co-fondatrice Geneviève Moracchini-Mazel - disparue l'an dernier après plus de 60 années passées à étudier ces monuments - offrent la possibilité de créer une dizaine de boucles en maillant à travers toute l'île les sanctuaires les plus remarquables.

Mais avant de protéger et de valoriser, il faut connaître et donc identifier et étudier les divers éléments constitutifs du patrimoine. C'est probablement à ce niveau que réside aujourd'hui le problème. Il est difficile d'avoir une vue d'ensemble au niveau régional et de dégager des priorités et des programmes cohérents car on connaît encore mal ou trop peu l'existant. On assiste à une dilution des moyens, un saupoudrage inefficace, trop ponctuel, avec, de plus, une conjoncture défavorable qui conduit à des réductions budgétaires drastiques impactant injustement la culture. Les décideurs et la population ne mesurent pas suffisamment le retour sur investissement que peut générer ce domaine.

Les instances régionales s'engagent-elles vraiment dans la préservation ?

Elles en ont les compétences mais, visiblement, pas toujours les moyens,

humains ou matériels. Ces dernières années, malgré les avancées en matière d'archéologie préventive, les aménagements, la pression immobilière et la carence en opérateurs locaux efficaces ont conduit à la perte de précieux témoignages archéologiques comme à Ajaccio ou Propriano. La masse critique nécessaire au démarrage de ce secteur n'a jamais été atteinte et on peut même constater un sévère repli au niveau de la recherche avec une archéologie universitaire quasi inexistante, au regard du nombre d'étudiants engagés dans cette filière au début des années 2000. Aujourd'hui, même le milieu associatif, vers lequel se sont tournés nombre de scientifiques afin de pallier le manque de structuration de la recherche insulaire, est en grave difficulté du fait de la raréfaction des aides publiques. Malgré son bilan et l'intérêt de ses travaux, la FAGEC n'est pas épargnée et son avenir est même menacé. Pourtant, ses actions n'ont jamais autant paru en adéquation avec une demande culturelle croissante de la part du grand public comme avec les nombreux programmes de valorisation du patrimoine rural portés par les communes et communautés de communes qui, selon la FAGEC, constituent sans doute l'échelon territorial le plus pertinent pour mener à bien ses actions. Tant dans le domaine de l'édition des Cahiers CORSICA que dans celui des recherches et des opérations de terrain. Le salut est sans doute dans une plus grande diversité des recettes, notamment du côté du mécénat. À ce titre, la FAGEC - déclarée d'intérêt général, ce qui permet aux donateurs de défiscaliser 66% du montant de leurs dons - a pu récemment reprendre l'édition de ses publications grâce à une aide précieuse de la fondation « Umani » qui a également décerné en 2014 son premier « Grand prix d'honneur » à Geneviève Moracchini-Mazel pour l'ensemble de son œuvre. Un bel hommage pour cette grande dame de l'archéologie qui est restée jusqu'à son dernier souffle aux commandes de la FAGEC et dont les travaux n'ont pas fini d'ensemencer les champs de la recherche insulaire.

■ **propos recueillis par Marie Gambini**

En savoir + : FAGEC, Place San Bastianu - Ancienne mairie, 20213 Castellare di Casinca / fagec@wanadoo.fr / fagec.free.fr / www.facebook.com/fagec.corsica

A PRIMURA PATRIMUNIALI DI A CTC...

A Cullitività tarritorialia di Corsica hè incaricata da l'inventàriu ginirali di u patrimoniu di Corsica, fendu a cuntera, u studiu, a cunniscenza di i cumpunenti di u Patrimoniu par via di l'intarellu culturali, storicu è scientificu.

A CTC pruponi i misuri di protezzioni di i monumenti storici. In quant' à l'arcehulugia assicureghja a cunsirvazioni, a valurizzazioni di i siti è ancu hè ella chì dà a materia pà figurà a Corsica ind'è a Carta archeologica di a Francia sana. A CTC tene à essa cunsultata in quant' à u programma di i scavi isulani. U publicu, l'eletti è altri intarissati à l'accunziamentu di u tarritòriu ponu cunnosce l'ambientu patrimoniali corsu incù i sirvizi spicifici di a CTC. Ch'elli sianu i fundamenti infurmativi di u ministeru di a Cultura Mérimée (i monumenti) o Palissy (l'ughjetti) i studii un mancanu micca.

I cartulari d'inventàriu di Corsica almanaccheghanu più di 52 000 futugrafie, 3 875 cartulari «ughjetti» è 3 746 «architettura» (civile, militare, rilighjosa). U scopu di a CTC, sempri, hè d'investi u tarritòriu sanu di a Corsica.

Et bois de l'eau fraîche !

Dans le cadre du projet de loi relatif à la modernisation du système de santé, l'Assemblée nationale a adopté un amendement défendu par le député UDI Arnaud Ricard. Il s'agit d'interdire la mise à disposition en libre service, payant ou non, de fontaines proposant des boissons avec ajout de sucres ou d'édulcorants de synthèse, en tous lieux ouverts au public ou recevant du public». La liste des catégories de boissons dont la mise à disposition est interdite sera fixée par un arrêté ministériel. Le programme national sur la nutrition et la santé a fixé comme objectif de réduire d'au moins 25 % la proportion d'enfants consommant plus d'un demi-verre de boissons sucrées par jour. Il promeut également le fait que «l'eau est la seule boisson indispensable». Selon les élus centristes qui ont proposé cet amendement, «c'est le rôle de la loi de fixer un cadre pour protéger la population contre une surenchère commerciale qui tend à faire de la gratuité du surplus d'une offre alimentaire payante un argument pour attirer le consommateur et l'inciter à certaines consommations excessives et néfastes pour la santé».

Gueule de bois...

La promotion de l'eau fraîche et de son caractère nécessaire et suffisant risque cela dit de ne pas aller de soi. Les dernières données chiffrées rendues publiques par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) montrent en effet que la consommation d'alcool est particulièrement préoccupante chez les jeunes et notamment chez les filles. En 10 ans, souligne l'Inpes, la part des 18-25 ans qui ont connu au moins une ivresse dans l'année est passée de 33% à 46% tandis que ceux qui en ont connu au moins trois à presque doublé, de 15% à 29%. Le phénomène anglo-saxon des séances d'alcoolisation massive est en train de pénétrer la génération des 15-24 ans, relève encore l'Institut. Selon l'enquête, 14% des 15-24 ans, 10% des 25-34 ans et 6% des 33-44 ans s'y sont adonnés au moins une fois dans l'année. Ces résultats sont extraits du «Baromètre santé», enquête réalisée entre décembre 2013 et mai 2014 auprès de 15 635 personnes âgées de 15 à 75 ans.

Xylella, la réponse molle de Le Foll

Face à la menace de propagation en Corse de la bactérie xylella fastidiosa, le ministre de la ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a décidé, «dans l'attente de la mise en place d'un dispositif européen actuellement en cours de construction», de prendre des mesures nationales. Un arrêté a été signé afin... d'interdire l'importation en France de végétaux sensibles à la xylella fastidiosa et provenant de zones touchées par la bactérie. Cette interdiction concerne les échanges intra-européens depuis la région des Pouilles et les importations issues des zones infectées des pays tiers concernés. Elle sera assortie du renforcement du plan de contrôle et de surveillance sur l'ensemble du ter-

ritoire national. Nul doute qu'une telle mesure sera très efficace... en Picardie.

Aïe, robots !

Un rapport de la société Incapsula, spécialisée dans la sécurité informatique, indique que 56% du trafic sur internet était généré par des robots en 2014. Cette part est en baisse par rapport à 2013 où elle représentait 61,5% du trafic. Toutefois, les impersonators ou robots imposteurs, considérés comme les plus malveillants et les plus perfectionnés, ne cessent d'augmenter leur présence sur le web : ils produisaient 19% du trafic en 2012 ; 20,5% en 2013 et 22% en 2014. L'étude se base sur un échantillon de plus de 15 milliards de visites, effectuées par des êtres humains et des robots sur une période de 90 jours. Les données ont été collectées à partir de 20 000 sites web, dans 249 pays, ayant une fréquentation minimum de 10 humains par jour.

Tiens, prends mes RTT...

Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique, a annoncé le 3 avril que les salariés de la fonction publique pourraient bientôt avoir la possibilité de faire don de RTT à leurs collègues, comme leurs homologues du secteur privé. «Nous allons faire passer un texte le 14 avril prochain, et je pense que l'ensemble des employeurs publics et des organisations syndicales seront tout à fait d'accord pour qu'on puisse publier ce décret au mois de mai», a-t-elle déclaré. Le don de RTT ou de jours de congé à un collègue est possible depuis le vote de la loi Mathys, le 9 mai 2014. Tout salarié peut depuis lors donner ses jours de repos à un autre salarié de l'entreprise ayant la charge d'un enfant âgé de moins de 20 ans atteint d'une maladie, d'un handicap ou victime d'un accident rendant indispensable une «présence soutenue». Mais jusqu'alors, ce texte ne s'appliquait qu'aux salariés du privé.

Énergie 100% verte : l'Ademe revoit sa copie

Les 14 et 15 avril à Paris, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) organise un colloque sur «Les énergies renouvelables dans le mix électrique français». En début d'année, elle annonçait que le clou de cet événement serait la présentation d'un scénario inédit en vue d'une production d'électricité «100 % énergies renouvelables», ouvrant la voie vers un bouquet électrique intégralement composé de ressources «vertes», à l'horizon 2050. Or, cette présentation a finalement été déprogrammée. Interrogée par le quotidien *Le Monde*, l'Ademe a expliqué que l'étude n'était pas encore finalisée, nécessitant des vérifications et qu'il serait prématuré de présenter des conclusions qui «ne seraient pas à 100% fiables». L'Ademe promet que l'étude, d'un coût de 294 000 € sera rendue publique au second semestre 2015. Après l'empoignade prévisible que suscitera le vote du projet de loi de transition énergétique qui prévoit la réduction de la part du nucléaire à 50 % en 2025.

71%... des Français interrogés n'ont plus confiance dans la qualité de leur démocratie, indique une enquête de l'Institut YouGov publiée le 2 avril par le Huffington Post. Un chiffre comparable à la cote de défiance du chef de l'Etat, relève le site d'actualité qui inaugure une nouvelle rubrique intitulée *Crise au pouvoir*.

48%... de bons conducteurs en France en 2015 contre 51% en 2014, selon le dernier baromètre TNS Sofres réalisé pour le compte d'Axa Prévention. Le comportement au volant des Français se relâche. Ils sont de plus en plus nombreux à téléphoner en conduisant (38% contre 34% en 2014), à rouler après avoir bu deux verres (28% contre 26% en 2014) ou en étant fatigués (50% contre 47% en 2014).

20 €... c'est le montant moyen de la dépense consentie par les Français pour l'achat de chocolats à Pâques. Selon le Syndicat du chocolat, 4 % des ventes annuelles en France sont réalisées durant la période pascale, contre 9 % pour Noël. Avec une consommation moyenne de 6,69 kg par an et par habitant, les Français sont parmi les Européens les moins friands de chocolat : 12,22 kg pour les Allemands, 8,86 kg pour les Anglais, 8,80 kg pour les Autrichiens. Le budget annuel moyen français pour l'achat de chocolat est de 110 €.

11^e... place au classement des meilleurs lycées publics de France pour le lycée du Fiumorbu, selon le classement annuel des établissements français réalisé par le quotidien *Le Parisien*. Le lycée de Balagne obtient quant à lui la 13^e place, sur un total de 2311 lycées passés en revue et classés selon leurs performances et les données des résultats du baccalauréat 2014.

400 000 €... investis par le Fonds d'investissement de proximité (FIP) Corse Croissance afin de financer le développement d'Europe Active. Créée en 2006 et installée à Borgo, cette société offre une alternative au tourisme balnéaire classique en proposant des séjours en Corse originaux, qualitatifs et sur-mesure. Europe Active s'adresse à une nouvelle clientèle internationale en quête de vacances actives et d'expériences uniques.

210 994,46 €... c'est le montant de la prestation de service enfance jeunesse 2014-2017, dans le cadre du partenariat entre la communauté de communes E Cinq Pieve di Balagna et la CAF de la Haute-Corse. En augmentation de 148 674,48 € par rapport au précédent, ce nouveau Contrat enfance-jeunesse permettra de pérenniser les crèches et micro-crèches créées précédemment et d'ouvrir une micro-crèche dans la pieve de Sant'Andria.



AJACCIO

Napoléon à Sainte-Hélène : l'exil et la sincérité (exposition)

Jusqu'au 28 juin. Musée national de la Maison Bonaparte. Rens : 04 95 21 43 89
En exil à Sainte-Hélène, Napoléon s'exprima beaucoup sur la Corse et les siens. Ses propos, rapportés ses mémorialistes, sont mis en perspective avec des photographies de Sainte-Hélène prises par Olivier Roques-Rogery.

Jean-Jo Renucci (exposition)

Jusqu'au 29 mai. A Scenina. Rens : 09 63 21 93 99

Jean-Jo Renucci met en scène de minuscules figurines dans monde trop vaste pour elles, étudie les jeux de miroirs entre croisiéristes et autochtones, invente une géographie dans les fissures du béton...

Prison possession (théâtre)

Le 16 avril, 20h30. Espace Diamant. Rens : 04 95 50 40 80

Le comédien, auteur et metteur en scène François Cervantes interprète ce texte qui s'inspire des correspondances qu'il a pu échanger avec des détenus de la prison du Pontet.

Diana Saliceti (concert)

Le 17 avril, 20h. A Scenina. Rens : 09 63 21 93 99

Très jeune, Diana Saliceti a hérité de son père un rapport passionnel pour sa langue -le corse- et le chant. Rien d'étonnant à ce qu'aujourd'hui elle compose, écrive et chante en langue corse.

Rendez-vous gare de l'Est (théâtre)

Le 15 avril, 20h30. Espace Diamant. Rens : 04 95 50 40 80

Confessions d'une maniaco-dépressive dépendante d'une pharmacopée qui la maintient à la surface du réel. Un monologue interprété par Émilie Incerti-Formentini.

Sainte dans l'incendie (théâtre)

Le 17 avril, 21h. L'Aghja. Rens : 04 95 20 41 15

Sur un poème dramatique et une mise en scène de Laurent Fréchuret, la comédienne Laurence Vielle porte la parole réinventée de Jeanne d'Arc. Une évocation hallucinante et hallucinée, émaillée d'images parfois cocasses.



À portée de crachat (théâtre)

Le 18 avril, 21h. L'Aghja. Rens : 04 95 20 41 15

Acteur palestinien de nationalité israélienne, Taher Najib narre sur le ton de l'ironie douce-amère les paradoxes de son identité. Tribulations d'un acteur confronté partout à des images de lui qui lui sont étrangères.



BASTIA

Camelia Jordana (concert)

Le 15 avril, 20h30. Théâtre municipal. Rens : 04 95 34 98 00
Révélée par l'émission Nouvelle Star en 2009, Camelia Jordana a pris tout son temps après son premier album, sorti en 2010. Le second, intitulé Dans la peau, tend à démontrer qu'il serait vain de chercher à la classer.

1 homme, 3 femmes, l'addition ! (théâtre)

Les 16 et 17 avril, 20h30. Le petit théâtre de l'opéra. Rens : 07 52 02 65 54



Vivre en harmonie avec son épouse suppose de savoir gérer une relation avec... sa belle-mère et... sa maîtresse. Une comédie d'Yvan Quastagna, mise en scène par Jeanine Casta.

Caminendu (concert)

Le 18 avril, 20h30. Théâtre municipal. Rens : 04 95 34 98 00

Le nouveau spectacle de Patrizia Poli est né de sa collaboration amicale avec Bernard Lavilliers qui a écrit pour elle des chansons inédites et sous l'impulsion duquel elle s'est remise à composer..



BIGUGLIA

Merlin (théâtre/jeune public)

Le 16 avril, 15h. Centre culturel. Rens : 06 10 62 21 11

Vieille recette de la forêt de Brocéliande : prenez un mage tout terrain, un dragon rigolo, un futur roi sans peur, une méchante fée et une belle héroïne, mixez et servez à un public à partir de 4 ans.

Entreprise zen (théâtre)

Le 17 avril, 20h30. Centre culturel. Rens : 06 10 62 21 11

Un chef d'entreprise est atterré par les initiatives d'une ravissante employée. Mais comment licencier son épouse adorée ? Une comédie de Mylène Bodilis mise en scène par Claudie Mamberti.



FURIANI

Oriente (concert)

Le 18 avril, 21h30. Théâtre. Rens : 06 11 53 10 05

Fondé en 2005, le groupe corse Oriente est un ensemble musical constitué d'ex chanteurs polyphoniques, qui puisent leur inspiration dans les influences irlandaises et baroques et les musiques traditionnelles.



MIGLIACCIARU

Sunrise (ciné-concert)

Le 19 avril, 18h. Salle Cardiccia. Rens : 04 95 56 26 67

Après Metropolis de Fritz Lang, le pianiste et compositeur bastiais Pierre Reboulleau crée pour un autre monument du cinéma muet, Sunrise, de Murnau. La composition est interprétée en direct durant la projection.



PORTO-VECCHIO

Semaine de la danse (danse)

Du 14 au 18 avril, 21h. Centre culturel communal. Rens : 04 95 70 99 95

Un événement qui offre un large aperçu de la scène chorégraphique actuelle. Le 14 : Blue mode et Art Mouv' / Zone libre. Le 16 : Bosque Ardora. Le 18 : Une nuit à l'opéra.



Art Mouv' / Zone libre (exposition)

Du 16 avril au 7 mai. Centre culturel communal. Rens : 04 95 70 99 95

Stéphane Broc (vidéaste), Tommy Lawson (sound designer) et Hélène Taddei Lawson (chorégraphe) proposent un voyage visuel et sonore via un triptyque multimédia.

**agir
PLUS**

**MIEUX ISOLER
ISOLEZ VOS COMBLES
POUR 5€ LE M²***

**CE SERAIT UN COMBLE
DE NE PAS EN PROFITER !**

Retrouvez toutes les solutions Agir Plus sur corse-energia.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.

*Prix moyen calculé pour la pose de 100m² d'isolant dans des combles perdus - Déductions crédit d'impôt et aide Agir Plus incluses.